

LES CRITERES DE GRAMMATICALISATION POUR LES TEMPS COMPOSES EN FRANÇAIS ET EN ALLEMAND

REBOTIER Aude
Université Grenoble 3 Stendhal, France
aude@rebotier.com

Résumé : Mon travail cherche à établir des critères de grammaticalisation pour les formes verbales composées en français et en allemand, de la libre interprétation des composantes jusqu'à un véritable Temps, en passant par l'expression de la phase. Les critères montrent que la grammaticalisation ne suit pas un processus prédéterminé unique, mais varie selon le sens des composantes.

Mots-clés : temps grammatical – aspect – allemand – français – grammaticalisation

1. Problématique

Il est généralement admis que la composition est un moyen répandu pour former de nouveaux Temps. Les formes verbales composées seraient soumises à une grammaticalisation croissante, depuis la libre interprétation des deux composantes jusqu'à l'impossibilité de les distinguer dans la nouvelle forme. Dahl (1995), par exemple, distingue autour du noyau dur des formes verbales, des formes périphériques composées en cours de grammaticalisation qui tendent à entrer dans le noyau. Les Futurs en constituent un bon exemple : ils sont formés très différemment d'une langue à l'autre, mais la plupart du temps ce sont des formes composées ou d'origine composée.

Une première étape dans ce processus de grammaticalisation serait l'expression de la phase : au lieu de situer le procès directement dans le temps, elle permet de parler d'une période qui est postérieure ou antérieure au procès et qui fait l'objet de la prédication.

(1) *A 5 heures, il a (déjà) **quitté** son bureau*

(2) *Il a **quitté** son bureau à 5 heures*

Dans l'exemple (1), la forme *avoir* + participe n'est pas un Temps passé : le complément à *cinq heures* ne date pas le procès *quitter son bureau*, mais le résultat de ce procès. On a ici l'expression de phase *avoir quitté son bureau*, conjuguée au Présent. Au contraire, le moment en question dans l'énoncé (2), et daté par le complément de temps, est le moment du procès, celui où le sujet quitte son bureau.

Les parfaits (auxiliaire *être/avoir* + participe passé) seraient en français comme en allemand des formes intermédiaires, capables d'exprimer la phase ou le Temps (He, 1997, Vater, 1994). De même, le Futur proche pourrait exprimer le prospectif (Vet, 1985). L'approche contrastive permet de montrer différents stades de grammaticalisation pour des formes similaires (les parfaits exprimeraient purement la phase en anglais, purement le temps en russe, et seraient une forme intermédiaire phase/Temps en français) ; elle permet aussi de préciser les critères qui pourraient prendre une forme trop particulière dans une langue donnée.

2. Hypothèse

On peut établir des critères pour comparer l'avancée de la grammaticalisation des formes verbales composées dans la langue actuelle, et d'une langue à l'autre.

J'étudie les formes verbales suivantes :

- en français : les formes de parfait (passé composé, plus-que-parfait, etc.), le futur proche (*aller* + infinitif), le futur simple (forme d'origine composée : infinitif + *avoir*), *devoir* + infinitif (notamment pour exprimer le futur du passé), *venir de* + infinitif, *être sur le point de*.
- en allemand : les formes de parfait (Perfekt, Plusquamperfekt, etc.), le futur (*werden* + infinitif), les verbes de modalité *wollen* et *sollen* + infinitif

Je développerai davantage les formes du français.

3. Méthode

J'applique systématiquement aux formes verbales composées tous les critères de grammaticalisation trouvés dans la littérature. Je m'appuie en partie sur un corpus écrit français et allemand. Les différents critères :

- La prédication porte sur le procès lui-même (temps grammatical) ou sur la période qui le précède ou qui lui succède (phase). On peut le mettre en évidence en introduisant un complément de temps (une date ou *depuis x temps*).

- Défectivité : l'auxiliaire des Temps n'a plus la possibilité de se conjuguer selon tout le paradigme des Temps, il exclut notamment les formes non finies (Wunderli, 1976 : 311).

- Le sens de l'auxiliaire n'est plus perceptible (critère de grammaticalisation comme phase aussi bien que comme temps). La possibilité d'appliquer la forme composée à l'auxiliaire lui-même (*je vais aller*) est un indice pour montrer qu'il a bien un sens distinct de celui du verbe plein.

- Lorsqu'un Temps simple existe, la possibilité de lui substituer la forme composée (passé composé / passé simple, Futur proche/Futur simple) est un indice de grammaticalisation pour cette dernière (Ballweg, 1988 ; Latzel, 1997).

- Limitations aspectuelles : l'expression de la phase – prospective ou résultative – exclut une vision en cours du procès qui est possible avec un véritable Temps. Deux tests le mettent en évidence : l'impossibilité d'une incidence et l'impossibilité d'exprimer un procès en continuité avec le présent. Ce critère est à prendre avec précaution, puisqu'en français un Temps grammatical (le passé simple) exclut lui aussi une vision cursive.

4. Résultats

4.1. *Les critères ne donnent pas toujours des résultats univoques*

Le sens de l'auxiliaire a plusieurs degrés d'effacement. La possibilité de conjuguer l'auxiliaire indique uniquement un début de grammaticalisation, la perte du sens plein. On peut distinguer au moins trois stades pour les parfaits.

Le test de la datation révèle aussi des situations intermédiaires : entre l'expression claire de la phase et celle du temps, le parfait se prête à des emplois où la date est une période qui s'étend jusqu'au moment de l'énonciation : l'établissement d'un bilan ou l'expression d'un procès qui dure jusqu'au présent. Un complément en *depuis* désigne alors non la durée de l'état résultant du procès, mais la période considérée pour le bilan. En outre, de nombreux énoncés en contexte acceptent aussi bien la datation du procès que celle de l'état résultant : les emplois du parfait peuvent rester indéterminés.

4.2. Synthèse pour l'ensemble des critères

	défectivité	possibilité de dater la phase (avant / après le procès)	possibilité de dater le procès	redoublement de l'auxiliaire	possible contiguïté	possibilité d'une incidence
être sur le point de + infinitif	non	oui	non	non	non	non
venir de + infinitif	(non)	oui	non	non	non	non
aller + infinitif (exprimant un déplacement physique)	non	oui	non	non	non	non
wollen + inf.	non	(oui)	oui	non	oui	oui
devoir, sollen + infinitif	(non)	non	oui	non	oui	oui
Futur Proche	Présent, imparfait	oui	oui	oui	(oui)	(non)
parfaits allemands	non	oui	oui	oui	oui	oui
parfaits français	non	oui	oui	oui	oui	non
werden + inf.	Präsens et Subjonctif 2	non	oui	oui	oui	oui
Futur simple	Présent, imparfait	non	oui	oui	oui	oui

Tableau 1 – Application de 6 critères de grammaticalisation aux formes verbales composées de l'allemand et du français

Les cases grisées représentent les critères attendus pour parler d'un Temps grammatical.

Les réponses entre parenthèses demandent des restrictions.

On voit que la grammaticalisation n'est pas un processus uniforme. L'ordre dans lequel les critères apparaissent varie d'une forme composée à l'autre, il dépend de la sémantique de l'auxiliaire. Entre le cas des expressions clairement lexicales (*être sur le point de*, *aller + infinitif* dans le sens d'un déplacement physique) et celui des formes qui ont toutes les caractéristiques d'un Temps (les Futurs allemands et français), chaque forme représente un cas particulier. Le processus n'est pas tout à fait le même non plus entre les formes qui désignent l'avenir et celles du passé, car il est plus facile de caractériser la phase résultante d'un procès transformatif que sa phase préparatoire.

Le tableau montre cependant que la forme allemande *werden + infinitif*, très contestée, a toutes les caractéristiques formelles d'un Temps futur.

Références bibliographiques

- BALLWEG, Joachim (1988). *Die Semantik der deutschen Tempusformen : eine indirekte Analyse im Rahmen einer temporal erweiterten Aussagelogik*. Düsseldorf : Schwann.
- DAHL, Östen (1995). Das Tempussystem des Deutschen im typologischen Vergleich, in *Deutsch - typologisch*. (= *Jahrbuch Institut für deutsche Sprache 1995*), Lang, Ewald, Zifonun, Gisela (Eds). Berlin/New York : de Gruyter, 359-368.
- LATZEL, Sigbert (1997). Perfekt und Präteritum in einem deutschen Zeitungstext, in *Nouveaux Cahiers d'Allemand*, 2 : 229-236.

- HE, Robert (1997). Vers une nouvelle vue d'ensemble des aspects en français, in *Cahiers de grammaire*, 22 : 127-153.
- VATER, Heinz (1994). *Einführung in die Zeit-Linguistik*. Hürth-Efferen : Gabel Verlag.
- VET, Co (1985). Univers de discours et univers d'énonciation : les temps du passé et du futur, in *Langue française*, 67 : 38-58.
- VETTERS, Carl (1996). *Temps, aspect et narration*. Amsterdam-Atlanta : Rodopi.
- WUNDERLI, Peter (1976). *Tempus und Modus. Beiträge zur synchronischen und diachronischen Morphosyntax der romanischen Sprachen*. Tübingen : Narr.